

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/03/2022**

1. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Déclaration d'intention d'aliéner – Décisions de ne pas préempter

Biens	Type	Adresse	Vendeur	Acheteur
D 416	Maison	10 Impasse du Sauvieux	Consorts GROSSIORD	Luis PEREIRA Pierre de Bresse
G 387/386/326/27	Maisons	3 rue de la Portelle Au Faubourg	Héritiers Georgette GENTY	Philippe LAMARD
ZK 279	Terrain	Chemin de Chacour	Consorts BOMBOIS	Anthony LAGARDE

2. ADMINISTRATION GENERALE

Demande de Mme Aurélie TISSOT

Mme Aurélie TISSOT, locataire de la commune au 3 place de la Charité pour exercer ses activités de massages bien-être, a sollicité la commune pour qu'elle lui apporte une aide pour faire face aux annulations de rendez-vous subies pour cause de Covid.

Le conseil municipal, après délibération, décide par 16 voix Pour et 1 abstention d'abaisser le montant de son loyer de 200 € à 150 € pour la période du 1^{er} avril au 31/07/2022 afin de conforter son activité.

Remboursement sinistre par le Syndicat des Eaux

Suite au sinistre causé par l'agent du syndicat des eaux sur un poteau d'éclairage public à Négliia, la commune sollicite le remboursement par le syndicat des eaux des frais de remplacement s'élevant à 672.60 €.

Remboursement sur sinistre chapelle

Les frais de remplacement des vitraux de la chapelle suite à dégradation ont été remboursés par les quatre responsables via le Tribunal pour un montant de 1 142,40 €.

Participation de la Caisse Locale de Groupama sur achat en matière de prévention

Groupama, assureur de la commune, accorde une participation à la commune sur l'achat et la vérification des extincteurs, ainsi que sur les vêtements et chaussures de protection pour le service technique.

Pour 2021, un chèque de 390,92 € a été reçu de Groupama.

3. BOIS/FORET

Demande de subvention au conseil départemental pour la réalisation de travaux de nettoyage/dépressage

Pour la réalisation des travaux de nettoyage/dépressage dans la parcelle forestière 15 d'une surface de 830 m², le conseil municipal sollicite une subvention au conseil départemental de 500 €/ha.

Renouvellement bail pâturage à Christophe CHARRIERE

Le bail pâturage à Monsieur Christophe CHARRIERE arrivant à échéance au 11 juin 2022, le conseil municipal décide de renouveler le bail pour une durée de 9 ans pour les parcelles A498, ZD18, ZD74 d'une superficie totale de 87ha 8ca

Contrat Natura 2000 aux marais de Brenay et Vogna

Après présentation du bilan des travaux sur les marais de Vogna et Brenay réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui se terminent cette année, il est proposé au conseil municipal d'engager de nouveaux travaux pour pérenniser l'entretien des sites dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000 financé à 80%.

Au vu de la présentation, le conseil municipal, à l'unanimité, décide du principe d'engager ces travaux dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000.

4. ELECTIONS

Etablissement des permanences pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril et législatives des 12 et 19 juin.

5. INTERCOMMUNALITE

Convention de mise à disposition des locaux 10 rue des écoles à Terre d'Emeraude Communauté pour la cantine scolaire.

Pour l'utilisation des locaux 10 rue des écoles pour la cantine scolaire par Terre d'Émeraude Communauté, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre ces locaux à disposition gratuite de Terre d'Émeraude Communauté. En contrepartie, Terre d'Émeraude Communauté supportera toutes les charges afférentes à cette occupation.

Présentation zonage PLUI

Après présentation du zonage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et des remarques qui s'en sont suivies, des modifications et des compléments d'information doivent être apportés.

Une réunion entre Terre d'Émeraude Communauté et les maires de la Petite Montagne aura lieu à Arinthod le 21 mars 2022 à 18h.

6. PERSONNEL

Création d'un emploi saisonnier au service technique

Compte-tenu des nombreux entretiens à réaliser sur la commune et notamment des cinq derniers espaces publics aménagés, ainsi que du sentier la « Ptite boucle », le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi saisonnier au service technique pour la période estivale.

7. TRAVAUX/AMENAGEMENT

Validation des projets dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »

Sur proposition de la commission en charge de ce dossier et du chef de projet, le conseil municipal valide les actions à inscrire dans la convention-cadre qui doit être signée en Novembre avec l'Etat, et notamment :

- 1-la mise en œuvre d'une opération façade parallèlement à une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH)
- 2-l'aménagement d'un espace santé
- 3-la réhabilitation d'un bâtiment communal pour la création d'un espace commercial en rez-de-chaussée et de logements à l'étage
- 4-la restructuration de la place de la Poste et la réhabilitation de la salle polyvalente
- 5-la création d'un équipement sportif

Et décide de lancer une consultation pour des missions de maîtrise d'œuvre pour les points 3,4 et 5.

Equipement aire de camping-cars

Suite au transfert de l'aire de camping-cars par Terre d'Emeraude Communauté à la commune, une proposition d'équipements par Camping-Cars Park est présentée au conseil municipal pour 10 emplacements.

Au l'issue de la présentation et des propositions financières reçues, le conseil municipal, par 15 voix Pour, 1 voix Contre et 1 abstention décide de faire procéder à l'équipement de l'aire de camping-car par la Société Camping-Cars Park et choisit pour le financement de cette opération, la formule location.

Aide financière à l'Ukraine

Le conseil municipal décide d'apporter son soutien à l'Ukraine par le versement de la somme de 500 Euros.

8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Visite du 1^{er} ministre le 11 mars chez SMOBY

Compte-rendu réunion avec les maires de l'ancien canton sur le projet santé

Le projet santé se présente en 3 parties.

1. Elaboration d'un projet de santé : A l'initiative du futur médecin, les professionnels de santé se réunissent régulièrement depuis quelques semaines pour élaborer un projet de santé (Volonté de travailler ensemble, s'organiser en réseau pour une meilleur prise en charge du patient)
2. Espace santé : Un projet immobilier porté par la commune d'Arinthod (rénovation ou construction) qui travaille actuellement sur le montage juridique et la recherche de financements.
3. Demandes supplémentaires du médecin :
 - ✚ Une prime d'installation de 50 000€ pour l'achat de matériel afin d'exercer une médecine plus aboutie au service du plus grand nombre (microchirurgie, infiltrations, pédiatrie...etc)
 - ✚ La prise en charge du salaire chargé de l'assistante de l'espace santé pendant plusieurs années.

Sur ces deux dernières demandes, l'avis des maires sur une participation de leur commune a été sollicité. Cette question doit être portée rapidement à l'ordre du jour de leur prochain conseil municipal.

Compte-rendu réunion sur la police intercommunale

Les deux agents, agréés et assermentés pour tout le territoire communautaire sont Mehdi CROLEY et Stéphane LOUVET.
Ils peuvent intervenir à tout moment sur l'une ou l'autre des communes qui en fait la demande.
Leur intervention porte sur le bon-ordre, la sûreté, la tranquillité, la sécurité, la salubrité et d'une manière générale, la protection des personnes et des biens.

Compte-rendu réunion avec les associations dans le cadre des festivités 2022

Organisation de la fête de la musique par l'association GYNERGYM+
Inauguration du sentier la « Ptite Boucle » le 25 juin 2022
Organisation de la fête nationale du 13 juillet 2022 par la section cycliste
Organisation de la braderie du 15 Août 2022 par le Football Club Petite Montagne
Organisation du forum des associations le 24 septembre 2022

Compte-rendu réunion commission fleurissement

Réflexion en cours pour améliorer le fleurissement et changer les bacs à fleurs.

Passage du Tour de l'Avenir le 24/08/2022